

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**RUDOLFIX 333**

Date d'impression: 19.05.2015

Code du produit: r-1110

Page 1 de 9

**SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

RUDOLFIX 333

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation de la substance/du mélange**

Klebstoff

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société:	RUDOL-FABRIK Hermann Hagemeyer	
Rue:	Sürther Str. 172	
Lieu:	D-50321 Brühl	
Boîte postale:	17 04	
	D-50307 Brühl	
Téléphone:	02232-94592-0	Téléfax: 02232-945929
Interlocuteur:	Klaus Markus	
Service responsable:	Labor	

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** 02232-945920**SECTION 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification selon les directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE**

Indications de danger: F - Facilement inflammable, Xi - Irritant, N - Dangereux pour l'environnement

Phrases R:

Facilement inflammable.

Irritant pour les yeux et la peau.

Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

**Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]**

Mentions de danger:

Liquide et vapeurs très inflammables.

Nocif par inhalation.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Provoque une irritation cutanée.

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**2.2. Éléments d'étiquetage**

Mention d'avertissement:

Danger

Pictogrammes:

GHS02-GHS07-GHS09

**Mentions de danger**

H225

Liquide et vapeurs très inflammables.

H332

Nocif par inhalation.

H319

Provoque une sévère irritation des yeux.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**RUDOLFIX 333**

Date d'impression: 19.05.2015

Code du produit: r-1110

Page 2 de 9

H315	Provoque une irritation cutanée.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Conseils de prudence**

P264	Se laver Hände soigneusement après manipulation.
P405	Garder sous clef.
P403+P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P235	Tenir au frais.
P370+P378	En cas d'incendie: Utiliser Sand, Löschpulver oder alkoholbeständigen Schaum pour l'extinction.
P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P332+P313	En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P243	Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P242	Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
P241	Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant.
P240	Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur/des surfaces chaudes/des étincelles/des flammes nues/de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P233	Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

**Étiquetage particulier de certains mélanges**

EUH018	Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.
EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Réservé aux utilisateurs professionnels

**2.3. Autres dangers**

Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.

**SECTION 3: Composition/informations sur les composants****3.2. Mélanges**

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**RUDOLFIX 333**

Date d'impression: 19.05.2015

Code du produit: r-1110

Page 3 de 9

**Composants dangereux**

N° CE	Substance	Quantité
N° CAS	Classification selon la directive 67/548/CEE	
N° Index	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	
N° REACH		
203-806-2	cyclohexane	22-30%
110-82-7	F - Facilement inflammable, Xn - Nocif, Xi - Irritant, N - Dangereux pour l'environnement R11-65-38-67-50-53	
601-017-00-1	Flam. Liq. 2, Asp. Tox. 1, Skin Irrit. 2, STOT SE 3, Aquatic Acute 1 (M-Factor = 1), Aquatic Chronic 1 (M-Factor = 1); H225 H304 H315 H336 H400 H410	
205-500-4	Ethylacetat	25 - < 30 %
141-78-6	F - Facilement inflammable, Xi - Irritant R11-36-66-67	
607-022-00-5	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H225 H319 H336 EUH066	
265-151-9	Naphta, mit Wasserstoff behandelt leicht, <0,1 Benzol	20-25%
64742-49-0	F - Facilement inflammable, Xn - Nocif, Xi - Irritant, N - Dangereux pour l'environnement R11-38-51-53-65-67	
203-777-6	n-hexane	< 1,0 %
110-54-3	Repr. Cat. 3, F - Facilement inflammable, Xn - Nocif, Xi - Irritant, N - Dangereux pour l'environnement R11-62-48/20-65-38-67-51-53	
601-037-00-0	Flam. Liq. 2, Repr. 2, Asp. Tox. 1, STOT RE 2, Skin Irrit. 2, STOT SE 3, Aquatic Chronic 2; H225 H361f *** H304 H373 ** H315 H336 H411	
215-222-5	oxyde de zinc	< 1,0 %
1314-13-2	N - Dangereux pour l'environnement R50-53	
030-013-00-7	Aquatic Acute 1 (M-Factor = 1), Aquatic Chronic 1 (M-Factor = 1); H400 H410	

Texte des phrases R-, H- et EUH: voir paragraphe 16.

**SECTION 4: Premiers secours****4.1. Description des premiers secours****Après inhalation**

Amener la victime à l'air libre en cas d'inhalation des vapeurs. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

**Après contact avec la peau**

Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures.

**Après contact avec les yeux**

Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin.

**Après ingestion**

Ne PAS faire vomir. Appeler un médecin.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

En cas de difficultés respiratoires, donner de l'oxygène.

**SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**RUDOLFIX 333**

Date d'impression: 19.05.2015

Code du produit: r-1110

Page 4 de 9

**Moyens d'extinction inappropriés**

Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Lors de l'utilisation du produit, des mélanges vapeur/air explosifs/facilement inflammables peuvent se former.

**5.3. Conseils aux pompiers**

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

**Information supplémentaire**

Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir complètement les conteneurs fermés.

**SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent. Assurer une ventilation adéquate.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).

**6.4. Référence à d'autres sections**

Enlever toute source d'ignition.

**SECTION 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée. Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.

**Préventions des incendies et explosion**

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Ne pas fumer.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Protéger de gel. Température de stockage: 10-30°C.

**Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Éviter une exposition directe au soleil.

**SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle**

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**RUDOLFIX 333**

Date d'impression: 19.05.2015

Code du produit: r-1110

Page 5 de 9

**Valeurs limites d'exposition professionnelle**

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m <sup>3</sup>	f/cm <sup>3</sup>	Catégorie	Origine
141-78-6	Acétate d'éthyle	400	1400		VME (8 h)	
110-82-7	Cyclohexane	200	700		VME (8 h)	
		375	1300		VLE (15 min)	
1314-13-2	Zinc (oxyde de, poussières)	-	10		VME (8 h)	
110-54-3	n-Hexane	20	72		VME (8 h)	

**Valeurs limites biologiques**

N° CAS	Désignation	Paramètres	Valeur limite	Milieu	Moment de prélèvement
110-54-3	n-Hexane	2,5-Hexanedione (/g créatinine)	5 mg/g	Urine	en fin de poste

**8.2. Contrôles de l'exposition****Contrôles techniques appropriés**

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

**Mesures d'hygiène**

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

**Protection des yeux/du visage**

Lunettes de sécurité à protection intégrale

**Protection respiratoire**

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Si ceci n'est pas suffisant pour maintenir les concentrations de particules et de vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires appropriés.

**SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	liquide
Couleur:	brun clair
Odeur:	de solvant

**Testé selon la méthode**

pH-Valeur: non applicable

**Modification d'état**

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: 60 - 80 °C

Point d'éclair: -18 °C

Limite inférieure d'explosivité: 2,1 vol. %

Limite supérieure d'explosivité: 13,8 vol. %

**Propriétés comburantes**

non applicable

Pression de vapeur: 195 hPa  
(à 20 °C)Densité (à 20 °C): 0,87 g/cm<sup>3</sup>

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**RUDOLFIX 333**

Date d'impression: 19.05.2015

Code du produit: r-1110

Page 6 de 9

Hydrosolubilité:  
(à 20 °C) insoluble**Solubilité dans d'autres solvants**  
Ester, Ketone, ToluolViscosité dynamique:  
(à 20 °C) 1900 mPa·s

Teneur en solvant: 74%

**SECTION 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

**10.2. Stabilité chimique**

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

**10.4. Conditions à éviter**

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.

**10.5. Matières incompatibles**

Acides forts et oxydants forts

**Information supplémentaire**

Pas de décomposition dans les conditions normales de stockage.

**SECTION 11: Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

N° CAS	Substance				
	Voies d'exposition	Méthode	Dose	Espèce	Source
1314-13-2	oxyde de zinc				
	par voie orale	DL50	> 5000 mg/kg	Rat	IUCLID

**Irritation et corrosivité**

Irritation de la peau:

Irritation des yeux:

**Effets sensibilisants**

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

**Effets graves après exposition répétée ou prolongée**

Une concentration dépassant la concentration admissible sur le lieu de travail peut provoquer des vertiges, des maux de tête et une sensation d'ébriété.

**Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux**

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

**SECTION 12: Informations écologiques****12.1. Toxicité**

Empêcher le produit d'atteindre les eaux de surface et les eaux résiduelles; ne pas verser à même le sol.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**RUDOLFIX 333**

Date d'impression: 19.05.2015

Code du produit: r-1110

Page 7 de 9

N° CAS	Substance	Méthode	Dose	[h]   [d]	Espèce	Source
110-54-3	n-hexane					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	2,5 mg/l	96 h	Pimephales promelas	Geiger et al. 1990

**12.2. Persistance et dégradabilité**

:

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

**Coefficient de partage n-octanol/eau**

N° CAS	Substance	Log Pow
110-54-3	n-hexane	3,9

**12.4. Mobilité dans le sol**

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

**SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

Éliminer comme déchets spéciaux conformément aux réglementations locales et nationales.

**Code d'élimination des déchets-Produit**

080409 DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION; déchets provenant de la FFDU de colles et mastics (y compris produits d'étanchéité); déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses  
Classé comme déchet dangereux.

**L'élimination des emballages contaminés**

Les conteneurs complètement vidés qui ne sont ni bosselés ni éraflés peuvent être traités comme des déchets industriels, et peuvent faire l'objet d'un recyclage.

**SECTION 14: Informations relatives au transport****Transport terrestre (ADR/RID)**

<b>14.1. Numéro ONU:</b>	UN 1133
<b>14.2. Nom d'expédition des Nations unies:</b>	Klebstoffe
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	3
<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	III
Étiquettes:	3
Code de classement:	F1
Dispositions spéciales:	640H
Quantité limitée (LQ):	LQ7
Catégorie de transport:	3
N° danger:	33
Code de restriction concernant les tunnels:	D/E

**Transport fluvial (ADN)**

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**RUDOLFIX 333**

Date d'impression: 19.05.2015

Code du produit: r-1110

Page 8 de 9

<b>14.1. Numéro ONU:</b>	UN 1133
<b>14.2. Nom d'expédition des Nations unies:</b>	Klebstoffe
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	3
<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	III
Étiquettes:	3
Code de classement:	F1
Dispositions spéciales:	640H
Quantité limitée (LQ):	5 L

**Transport maritime (IMDG)**

<b>14.1. Numéro ONU:</b>	UN 1133
<b>14.2. Nom d'expédition des Nations unies:</b>	Adhesives (Cyclohexane)
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	3
<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	III
Étiquettes:	3
Marine polluant:	no
Dispositions spéciales:	223, 955
Quantité limitée (LQ):	5 L
EmS:	F-E, S-D

**Autres informations utiles (Transport maritime)**

Staukategorie A

**Transport aérien (ICAO)**

<b>14.1. Numéro ONU:</b>	UN 1133
<b>14.2. Nom d'expédition des Nations unies:</b>	Adhesives
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	3
<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	III
Étiquettes:	3
Dispositions spéciales:	A3
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):	10 L
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):	355
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	60 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	366
IATA-Quantité maximale (cargo):	220 L

**Autres informations utiles (Transport aérien)**

E3

Y309

Dispositions spéciales: A3

**14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT:	non
---------------------------------	-----

**SECTION 15: Informations réglementaires**

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**RUDOLFIX 333**

Date d'impression: 19.05.2015

Code du produit: r-1110

Page 9 de 9

**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

2004/42/CE (COV): 100 % (850 g/l)

**Prescriptions nationales**

Limitation d'emploi: Observer les contraintes liées au travail des jeunes. Observer les contraintes liées au travail des femmes enceintes et allaitantes.

Classe de contamination de l'eau (D): 2 - pollue l'eau

**SECTION 16: Autres informations****Texte des phrases R (Numéro et texte intégral)**

- 11 Facilement inflammable.
- 36 Irritant pour les yeux.
- 38 Irritant pour la peau.
- 48/20 Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.
- 50 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- 51 Toxique pour les organismes aquatiques.
- 53 Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- 62 Risque possible d'altération de la fertilité.
- 65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
- 66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- 67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

**Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)**

- H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
- H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H332 Nocif par inhalation.
- H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- H361f Susceptible de nuire à la fertilité.
- H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

**Information supplémentaire**

Les informations portées sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Cette fiche de données de sécurité décrit le produit sous le seul aspect de la sécurité. En aucun cas ces informations ne sauraient être prises comme des garanties de qualité.

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*